

Travaux Eglise de Fléchinelle

Les travaux de restauration (repose des pierres de tailles, jointement des briques) du clocher de l'église de Fléchinelle ont démarré.



TRAVAUX

La société EIFFAGE TRAVAUX réalisera pour le compte d'ENEDIS, le renouvellement du réseau Basse Tension dans la rue de la Brasserie et rue du Moulin. (renouvellement des poteaux et du réseau)

Une restriction de circulation sera mise en place du 15 juin au 15 septembre 2020.

INCIVILITES

Nous avons constaté à plusieurs reprises des incivilités aux abords de la mairie, bouteilles cassées, détritus, pratique du vélo sur le terrain synthétique, tapage nocturne.

La Mairie, l'école et les équipements sportifs sont sous vidéo surveillance, les contrevenants ont été identifiés.

En cas de récidive les services de gendarmerie seront prévenus et les enregistrements de vidéo surveillance leurs seront transmis.

ES Enquin Les Mines recrute !



RESPONSABLE SENIORS ET JEUNES :

Laurent CHEVALIER
06 18 44 69 00

Complexe sportif de qualité et des entraîneurs diplômés dans toutes les catégories !

- 2 terrains en herbe
- Salle des sports
- Terrain synthétique hat trick

SENIORS : à partir de 2001
U18-U19 né en 2003 et 2002
U16-U17 né en 2005 et 2004
U14-U15 né en 2007 et 2006
U12-U13 né en 2009-2008
U10-U11 né en 2011 et 2010
U8-U9 né en 2013 et 2012
U6-U7 né en 2015 et 2014

Votre bulletin d'informations

Mise en place du nouveau Conseil Municipal



Hervé Dupont
Maire, Conseiller communautaire



Frédéric PICQUET
Maire délégué



Manuelle CLERBOUT
1ère Adjointe



Fabien BUIRE
2ème Adjoint



Valérie MOLIN DELEPINE
3ème Adjointe



Thierry DEQUIEDT
4ème Adjoint



Michèle LALOY
5ème Adjointe



Martine NOEL BULOT
Conseillère déléguée



Claude ROCHE



Bernard DEBOMY



Isabelle MAES



Alain DENIS



Isabelle TITRENT DELEPINE



Isabelle GARCIA



Nathanaël MASSON



Virginie FLAHAUT



Laurent BRODEL



Josée FROMENT



Corinne DUPUIS



Romain GRESSIER



Jérôme DEHURTEVENT



Marie DE FIGUERREDO



Rémi HANNOTEL

Hervé DUPONT élu Maire d'Enquin lez Guinegatte avec 22 voix sur 23 voix
Frédéric PICQUET, élu Maire délégué d'Enquin lez Guinegatte avec 21 voix sur 23 voix
Hervé DUPONT, élu Maire délégué d'Enquin les Mines avec 22 voix sur 23 voix
Liste des adjoints élus avec 22 voix sur 23 voix

ENQUIN LEZ GUINEGATTE



Jun 2020

Les Echos du conseil

Infos

Le Maire et le Maire délégué reçoivent sur rendez-vous.
Tél 03 21 39 33 00
mairie-enquin@orange.fr
www.enquinlezeuguinegatte.fr
Facebook : Mairie Enquin

LES ECHOS DU CONSEIL

Réunion du 24 mai 2020

Les élus et leurs délégations

Hervé DUPONT : Maire d'Enquin lez Guinegatte, Maire délégué d'Enquin les Mines, Officier d'Etat civil, Officier de police judiciaire. Chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal. Passation des marchés, signature des contrats, préparation du budget, gestion du patrimoine communal, gestion du personnel.

Les décisions prises en application des délégations dans différents domaines (passation de marchés, réalisation des emprunts, actions en justice...) donnent lieu à une information auprès du Conseil municipal.

Frédéric PICQUET : Maire délégué d'Enguinegatte, Officier d'Etat civil, délégué aux affaires financières, gestion du personnel communal, correspondances courantes au nom de la commune, gestion des dépenses de fonctionnement et d'investissement, avis sur les décisions d'urbanisme.

Réunion du 9 juin 2020

Délégués du RPI de l'Hermitage	
Titulaires	Suppléants
Hervé DUPONT	Martine NOEL BULOT
Frédéric PICQUET	Michèle LALOY
Manuelle CLERBOUT	Isabelle TITRENT
Isabelle GARCIA	Virginie FLAHAUT
Laurent BRODEL	Thierry DEQUIEDT
Marie DE FIGUERREDO	Nathanaël MASSON

Commission d'Appel d'offres	
Titulaires	Suppléants
Michèle LALOY	Bernard DEBOMY
Fabien BUIRE	Jérôme DEHURTEVENT
Marie DE FIGUERREDO	Isabelle MAES

Président M le Maire

Commission communale des Impôts Directs

Elle est composée de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants. La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de 24 contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Président M le Maire

Corinne DUPUIS	Frédéric DUMONT
Isabelle MAES	Isabelle COLLIGNON
Michèle LALOY	Isabelle GARCIA
Eric TITRENT	Marie DE FIGUERREDO
Bernadette LECHENE	Romain GRESSIER
Marie Michèle HILMOINE	Gérard DUCROQUET
Alain DENIS	Isabelle TITRENT
Manuelle CLERBOUT	Nathanaël MASSON
Martine NOEL	Thierry DEQUIEDT
Sandrine CREPIN	Monique ACCART
Didier STROBBE	Joël COLPIED
Marie-Jeanne DEBOMY	Pierre DUFOR

Manuelle CLERBOUT : 1ère adjointe, Officier d'Etat civil, aux affaires relevant de la médiathèque, de la culture et de l'école.

Fabien BUIRE : 2ème adjoint, Officier d'Etat civil, délégué aux affaires financières et à la communication.

Valérie MOLIN DELEPINE : 3ème adjointe, Officier d'Etat civil, déléguée aux affaires relevant des aînés, du CCAS, sanitaires et sociales.

Thierry DEQUIEDT : 4ème adjoint, Officier d'Etat civil, référant pour le sport, la jeunesse et les relations avec le milieu associatif. Chargé de l'organisation des manifestations communales.

Michèle LALOY : 5ème adjointe, Officier d'Etat civil, aux affaires relevant de l'aménagement du territoire, du patrimoine et de la voirie.

Martine NOEL BULOT : Conseillère municipale déléguée aux affaires relevant de l'environnement et de l'agriculture

Membres du CCAS	
Proposition élus	Propositions non élus
Valérie MOLIN	Dany TITRENT
Josée FROMENT	Michel DUPUIS
Claude ROCHE	Guylaine MONSAURET
Isabelle TITRENT	Hubert LENGAGNE
Isabelle GARCIA	Nathalie PICQUET

Président M le Maire

Membre d'honneur : Yvette DRAGER

Correspondant défense : Josée FROMENT

Représentant auprès de la Fédération Départementale de l'Energie : Martine NOEL BULOT- Suppléante : Marie DE FIGUERREDO

Représentant de la commune à L'AFR d'Enguinegatte : Frédéric PICQUET

Comité municipal des cérémonies

Il gère l'organisation des manifestations initiées par la commune : commémorations, cérémonies des vœux, inaugurations...

Président : Thierry DEQUIEDT

Vice Présidente : Isabelle GARCIA

Secrétaire : Josée FROMENT

Trésorier : Rémi HANNOTEL

Commissaire aux comptes : Fabien BUIRE

Les Tarifs au 01/01/2021

SALLE DES FÊTES ENQUIN LES MINES		SALLE DES FÊTES ENGUINEGATTE	
Personne domiciliée à Enquin-lez-Guinegatte		Personne domiciliée à Enquin-lez-Guinegatte	
Repas 2 jours consécutifs.....	266 €	Repas 2 jours consécutifs.....	200 €
Vin d'honneur (1/2 journée).....	146 €	Vin d'honneur (1/2 journée).....	109 €
Personne non domiciliée à Enquin-lez-Guinegatte		Personne non domiciliée à Enquin-lez-Guinegatte	
Repas 2 jours consécutifs.....	502 €	Repas 2 jours consécutifs.....	377 €
Vin d'honneur (1/2 journée).....	242 €	Vin d'honneur (1/2 journée).....	181 €
Sortie d'enterrement.....52 €			
Association Loi 1901 hors commune			
Manifestation (nouvel an exclu).....	326 €	Manifestation (nouvel an exclu).....	245 €
Du lundi au jeudi.....	138 €	Du lundi au jeudi.....	104 €
Entités professionnelles			
Du lundi au jeudi.....	174 €	Du lundi au jeudi.....	130 €
Associations communales ou invitées par la commune, RPI : gratuit			

Les Tarifs au 01/07/2020

CIMETIERES	Durée	3.50m ²	5.75m ²
Concession cimetière ENQUIN	15 ans	149.94 €	246.36 €
	30 ans	249.74 €	410.08 €
	50 ans	354.98 €	582.63 €
Concession cimetière ENGUINEGATTE	15 ans	128.89 €	212.06 €
	30 ans	154.63 €	252.60 €
	50 ans	200.63 €	329.26 €
Columbarium	15 ans	273.38 €	
	30 ans	478.16 €	
	50 ans	641.37 €	
Emplacement cave-urne 0,90 m ² (terrain nu)	15 ans	43.65 €	
	30 ans	74.84 €	
	50 ans	99.79 €	
Emplacement cave-urne 1,20 m ² (terrain nu)	15 ans	57.17 €	
	30 ans	99.79 €	
	50 ans	134.10 €	
ENGUINEGATTE Concession cave urne	15 ans	137.21 €	
	30 ans	205.82 €	
	50 ans	328.47 €	
Reste 2 concessions			

Distribution des masques



Suite à la distribution des masques en tissu et chirurgicaux reçus de la Région des Hauts de France, nous tenions à féliciter les habitants pour leur civisme et la discipline dont ils ont fait preuve lors du retrait dans les salles des fêtes.

Le surplus de masques chirurgicaux a été distribué au Cabinet médical et au personnel d'aide à domicile de la commune.

2ème phase du déconfinement

À partir du 2 juin, la vie sociale reprend progressivement son cours.

Vous pouvez, tout en respectant les règles de distanciation sociale :

circuler librement sur l'ensemble du territoire national ;

- pratiquer un sport individuel en extérieur ;
- vous rendre à nouveau dans les parcs, jardins, lac, plages et centres nautiques où le port du masque pourra être rendu obligatoire ;
- vous rendre dans les forêts ;
- vous rendre dans certains lieux culturels (musées, monuments, bibliothèques...);
- vous rendre dans les lieux de cultes ;
- vous rendre aux cérémonies funéraires ;
- vous rendre dans les cimetières ;
- participer à des rassemblements limités à 10 personnes dans l'espace public dans le respect des règles de distanciation physique et des mesures barrières (distance physique, lavage des mains...);
- vous rendre au théâtre si vous habitez dans un département vert. L'ensemble des théâtres et des cinémas ouvriront à partir du 22 juin.

Cependant :

vous ne pouvez pas :

- pratiquer de sport collectif, ni de sport de contact (la liste précise est diffusée par le ministère des sports) ;
- les manifestations de plus de 5000 participants (sportives, culturelles, etc.) ne peuvent pas se tenir jusqu'au 31 août ;
- les piscines restent fermées dans les départements orange ;
- la saison actuelle des sports professionnels dont le football ne reprend pas mais les entraînements peuvent reprendre en suivant un protocole sanitaire strict.

Le respect par chacun d'entre nous de ces règles contraignantes est important : notre santé collective en dépend !

Les personnes âgées et vulnérables sont invitées (sans obligation ni besoin d'attestation) à respecter les règles similaires à celles imposées durant la période de confinement, et donc à limiter leurs contacts et leurs sorties. Les personnes qui leur rendent visite doivent respecter les précautions nécessaires à la préservation de leur santé fragile.